

Annexe à la délibération d'approbation du  
Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)  
du Territoire Marseille-Provence

La présente annexe a pour objectif de présenter les modifications apportées au projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) du Territoire Marseille-Provence suite à l'enquête publique.

Les modifications tiennent compte des différents avis joints au dossier, des observations recueillies à l'enquête publique ainsi que du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête.

Les modifications sont présentées par pièce du RLPi. Pour les planches graphiques, elles sont exposées par commune.

## 1- MODIFICATIONS APORTEES AU RAPPORT DE PRESENTATION

Les différentes pièces du dossier de RLPi ont été adaptées suite aux conclusions de la Commission d'enquête, ainsi qu'aux avis des Personnes Publiques Associées et Consultées. Le Rapport de Présentation a donc été mis en adéquation avec ces adaptations.

Outre celles-ci ainsi que la corrections d'erreurs matérielles et la mise à jour de données, les modifications apportées au Rapport de Présentation sont les suivantes :

- **Partie A – Le diagnostic**
  - Corrections d'erreurs matérielles et mise à jour de données
  - Précisions apportées à la présentation du cadre réglementaire national
- **Partie B – Les orientations**
  - Rappel des objectifs listés dans la délibération de prescription du RLPi
- **Partie C – La justification des choix**
  - Corrections d'erreurs matérielles
  - Ajustement de la justification des choix au regard des évolutions apportées au zonage et au règlement

## 2- MODIFICATIONS APORTEES AU REGLEMENT

Le règlement a fait l'objet des modifications suivantes :

- **Chapitre 1 – Dispositions applicables aux publicités et préenseignes**
  - **Rescriptions communes à l'ensemble des zones**
    - Remaniement et modification de l'article P0.2 pour étendre la zone de protection autour de certains monuments historiques ;
    - Modification de l'article P0.5 pour réintroduire des possibilités d'affichage sur le domaine public en vue notamment de manifestations culturelles ou sportives ;
    - Précision apportée à l'article P0.7 concernant les dispositifs de petit format.

- **Dispositions applicables à chacune des zones**

- Précision apportée aux règles de densité dans chacune des zones ;
- Précision apportée à l'article P1a.7 concernant la règle applicable en Site Patrimonial Remarquable ;
- Modification des articles P2a.5, P2d.5 et P2d.6 pour interdire la publicité côté mer ;
- Modification de l'article P2d.3 pour réduire le format des publicités murales autorisées côté opposé mer, sur le littoral de Marseille ;
- Précision apportée à l'article P6a.5 concernant le format d'affichage autorisé sur mobilier urbain ;
- Modification de l'article P6c.7 pour limiter la publicité numérique à 2 m<sup>2</sup> en ZP6c, en cohérence avec le zonage ZP6b ;

• **Chapitre 2 – Dispositions applicables aux enseignes**

- Ajustement du schéma explicatif associé à l'article E0.2 ;
- Modification de l'article E2.9 pour appliquer la règle d'extinction nocturne au littoral de Marseille ;
- Précision apportée à l'article E.1 concernant la surface cumulée des enseignes.

• **Lexique**

- Compléments apportés à certaines définitions ;
- Ajout d'une définition des dispositifs de dimension exceptionnelle et enseignes temporaires.

**3- MODIFICATIONS APORTEES AUX ANNEXES**

Outre l'actualisation de données, les annexes ont fait l'objet des modifications suivantes :

• **Annexes 3.1 – Les planches graphiques**

- Réduction du nombre d'étiquettes pour améliorer la lisibilité du zonage ;
- Création de 36 planches de zonage au lieu de 11 pour améliorer sa lisibilité ;
- Evolutions de zonage détaillées ci-après :

Localisation			Modifications	
Commune	N° planche RLPi	Secteur	Type	Détails
Allauch	C-05	Les Tourres Les Bartavelles	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP2a
Carry-le-Rouet	O-08	Nord voie ferrée	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP2a vers ZP7b

Ceyreste	E-09	Partie Ouest de l'agglomération	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP2a
Châteauneuf-les-Martigues	O-03 O-02	Les Coussous La Mède	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP6b
Ensuès-la-Redonne	O-06	Les Coulins	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP2a
Gignac-la-Nerthe	O-04	Rébuty	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP6bet ZP3a
La Ciotat	E-11	Saint-Jean	Reclassement de zone pour prendre en compte la demande d'interdiction de publicité côté mer	ZP6b vers ZP2a
La Ciotat	E-11	Centre-ville	Extension de zone pour faire correspondre les zonages RLPI/PLUi sur le centre-ville	ZP6b vers ZP1b
La Ciotat	E-09	Val Tendre	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP6b
Le Rove	O-03	Roquebarbe	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP2a vers ZP7b
Le Rove	O-03	Les Pielettes	Reclassement de zone pour l'adapter au tissu urbain	ZP2a vers ZP6a
Le Rove	O-03	Les Pielettes	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP6a
Marignane	O-01	Aéroport	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP5 et ZP6b
Marignane	O-01	La Plaine de Notre Dame	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP6b

Marseille	C-11	Cercle des nageurs Vallon des Auffes	Reclassement de zone pour prendre en compte la demande d'interdiction de publicité côté mer	ZP6c vers ZP2d
Marseille	C-02 C-07	Palama Estaque	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP6c ZP7b vers ZP2d
Plan de Cuques	C-02	La Montade	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP2a vers ZP7b ZP7b vers ZP2a
Roquefort-la-Bédoule	E-06	Les Fourniers	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP7b vers ZP6a
Saint-Victoret	O-01	Zone d'activité nord	Extension de zone pour faire correspondre les zonages RLPi/PLUi sur la zone économique	ZP6b vers ZP4a
Sausset-les-Pins	O-08	Littoral	Reclassement de zone pour éviter les micro-zonages	ZP2a vers ZP7b
Sausset-les-Pins	O-08	Les Bénets	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP2a vers ZP7b
Septèmes-les-Vallons	C-01	Avenue du 8 mai 1945	Ajustement des périmètres d'agglomération et donc du zonage à la réalité de l'urbanisation	ZP6b, ZP2e et ZP3a vers ZP7b
Septèmes-les-Vallons	C-01		Reclassement de zone pour faire correspondre les zonages RLPi/PLUi sur la zone économique	ZP4a vers ZP6b

- **Annexes 3.3 – Limites d'agglomération**

- Mise à jour des cartographies et arrêtés de limites d'agglomération, intégration des documents manquants.